

### **GARDERIE (6èmes et 5èmes)**

Une garderie est proposée aux élèves de 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> de 16h30 à 17h30. Elle a lieu tous les jours de classe, les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Nous vous rappelons les règles suivantes :

- les élèves qui terminent les cours avant 16h30 doivent se rendre obligatoirement en permanence, pour ensuite être pris en charge par la garderie dès 16h30.
- Après 16h30, seuls les élèves inscrits à la garderie peuvent rester au sein de l'établissement.

Cette garderie sera organisée, sous la surveillance d'un assistant d'éducation et avec le soutien de lycéens (de première et terminale) dans le cadre de leur engagement pastoral, en extérieur (ping-pong, jeux cour collège) et en intérieur (lecture, jeux calmes, démarrage des devoirs).

**Cette garderie n'a pas de vocation pédagogique, il ne s'agit pas d'une étude dirigée.**

La sortie des élèves sera possible

- à 17h, pour les élèves qui rejoignent la classe du soir (obligation d'être inscrits à la garderie, pas de sortie possible avant la classe du soir).
- à 17h30, pour les élèves quittant l'établissement.

**L'inscription est annuelle et forfaitaire.** La garderie sera portée sur la facture de scolarité du mois d'octobre. Pour les élèves inscrits à la classe du soir à 17h00 la garderie n'est pas facturée.

Pour 1 séance hebdomadaire/an : 68 €

2 séances hebdomadaires/an : 136 €

3 séances hebdomadaires /an : 204 €

4 séances hebdomadaires/an : 272 €

Si vous souhaitez que votre enfant y participe, **veuillez remplir le bulletin ci-dessous.**

En vous remerciant de votre collaboration, je vous prie de recevoir mes sentiments les meilleurs,

La vie scolaire



### **Garderie (6èmes-5èmes)**

M. Mme -----, responsable(s) de l'enfant -----

En classe de ----- .

Inscrit(vent) leur enfant à la garderie le(s) jour(s) suivant(s) :

LUNDI     MARDI     JEUDI     VENDREDI

L'enfant est inscrit en classe du soir à partir de 17h les jours suivants :

LUNDI     MARDI     JEUDI     VENDREDI

Les réponses sont à retourner pour **le lundi 11 Septembre**, à la vie scolaire.

Date et signature :